

N° 2023/49

Commune de Saint Paul Cap de Joux**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 23 novembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Cédric FABRE, Jean-Philippe MOULY, Brigitte BILLOUX.

Excusés : Ernest DURAND donnant pouvoir à Madame PRAT, Thierry VIALARD, Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT, Zalifaou BERNÈS.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Chantier Cabrilles

Monsieur le Maire rend compte des différentes démarches entreprises auprès de la CCLPA et de la famille Besombes pour l'autorisation de réaliser les travaux préparatoires à la cession des terrains ; 3 900m² de la parcelle A 874 nécessaires au cheminement piétonnier au lieu-dit « Cabrilles ».

Monsieur le Maire demande au conseil de lui permettre de continuer les opérations nécessaires soit :

- Acter la cession d'une bande de 5 m de largeur sur toute la longueur du terrain de la CCLPA ainsi que la bande de terrain de la famille Besombes nécessaire.
- Procéder au métrage et au bornage par un géomètre

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de ces décisions.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

